

## Vacances d'octobre

### PLANNING DE FREQUENTATION DES 3-10 ANS

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_  3-6 ans  
 6-10 ans

		Garderie matin	ALSH Matin	ALSH Après-midi			Garderie soir	Restauration	Infos complémentaires
Lundi 25 octobre	A Port-Brillet				A Port-Brillet				
Mardi 26 octobre									
Mercredi 27 octobre									
Jeudi 28 octobre									3-5 ans supplément : 6€ 6-10 ans supplément : 8€
Vendredi 29 octobre									
Lundi 1 novembre	A Port-Brillet	X	X	X	A Port-Brillet	X	X	Férialé	
Mardi 2 novembre									
Mercredi 3 novembre									
Jeudi 4 novembre									3-10 ans : supplément 7€ Petite couere
Vendredi 5 novembre									

Votre enfant est définitivement inscrit lorsque ce planning et les tickets d'ALSH seront déposés à l'association. Nous vous rappelons que les inscriptions s'effectuent sur les horaires de permanences ou sur rendez-vous. En cas d'absence de l'enfant, merci de bien vouloir nous prévenir. Si nous sommes prévenu 15 jours à l'avance ou sur présentation d'un certificat médical, nous mettons la somme des journées d'absences en avoir (pas de remboursement). N'hésitez pas à nous contacter au 02.43.68.12.71

## Vacances d'octobre

### PLANNING DE FREQUENTATION DES 3-10 ANS

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_  3-6 ans  
 6-10 ans

		Garderie matin	ALSH Matin	ALSH Après-midi			Garderie soir	Restauration	Infos complémentaires
Lundi 25 octobre	A Port-Brillet				A Port-Brillet				
Mardi 26 octobre									
Mercredi 27 octobre									
Jeudi 28 octobre									3-5 ans supplément : 6€ 6-10 ans supplément : 8€
Vendredi 29 octobre									
Lundi 1 novembre	A Port-Brillet	X	X	X	A Port-Brillet	X	X	Férialé	
Mardi 2 novembre									
Mercredi 3 novembre									
Jeudi 4 novembre									3-10 ans : supplément 7€ Petite couere
Vendredi 5 novembre									

Votre enfant est définitivement inscrit lorsque ce planning et les tickets d'ALSH seront déposés à l'association. Nous vous rappelons que les inscriptions s'effectuent sur les horaires de permanences ou sur rendez-vous. En cas d'absence de l'enfant, merci de bien vouloir nous prévenir. Si nous sommes prévenu 15 jours à l'avance ou sur présentation d'un certificat médical, nous mettons la somme des journées d'absences en avoir (pas de remboursement). N'hésitez pas à nous contacter au 02.43.68.12.71